



Communiqué de presse du 29 novembre 2018

Protocole d'accord sur le projet des bassines de la Sèvre Niortaise - Mignon :
Concertation préfectorale et campagne électorale
On s'y perd mais qui y gagne ?

Le collectif Bassines Non Merci, n'est pas opposé à l'utilisation de l'eau pour maintenir et favoriser une agriculture paysanne respectueuse des hommes et de la nature. On en est loin.

Ce dossier de bassines risque de figer pour des dizaines années un système agro-industriel aujourd'hui insoutenable pour ses conséquences sanitaires, environnementales mais aussi économiques, avec des impacts sur les fermes et la vie du territoire.

Madame la Préfète s'est trompée en autorisant un projet démesuré sans concertation avec la population alors qu'il est financé à 70% (environ 40 millions d'euros) par de l'argent public issu des impôts, taxes et redevances payés par les citoyens contribuables et usagers. Ce projet pourtant présenté comme exemplaire, **par une société privée** et la chambre d'agriculture pour une poignée d'exploitations irrigantes, est en réalité une fois de plus un soutien financier pour des pratiques agricoles qui ne sont plus en phase avec les demandes de la société. Les rassemblements pour le climat et la campagne contre les pesticides (appel des coquelicots) nous rappellent que l'agriculture industrielle est complètement dépendante du pétrole et de la chimie.

De 2016 à 2017, le département des Deux-Sèvres est passé de la 30^{ème} à la 27^{ème} position dans le classement départemental pour la vente des pesticides agricoles passant 887 tonnes à 1030 tonnes de substances actives pesticides.

Après les rapports des experts, il a fallu se rendre à l'évidence, dans ce dossier, les données de départ étaient faussées, les économies d'eau, les bénéfices environnementaux et économiques surévalués et enjolivés. En définitive, un état des lieux largement défaillant.

Et voilà que la politique s'en mêle !

La députée Delphine Batho, après avoir critiqué ce projet, se rallie à la Coopérative de l'eau, à la chambre d'agriculture et aux coopératives agricoles qui vendent les engrais et pesticides. Mme Batho se paye une campagne électorale sur le dos des paysans qui n'irriguent pas, sur le dos des contribuables avec le soutien des tenants de l'agriculture industrielle et ce qui est regrettable avec la bienveillance de l'Etat.

Au chantage de Mme la députée et de Mme la Préfète : c'est le protocole **ou** le maintien de la situation actuelle, le collectif BNM lui répond : c'est le protocole plus les bassines plus le gaspillage de l'argent public et le maintien des mêmes pratiques agricoles à quelques détails près **ou** la mise en place d'un vrai projet de territoire et une vision d'avenir partagée.

Ne nous y trompons pas, le chantage, bien dissimulé celui là, est fait par la préfète, la députée et tous ceux qui vont signer le protocole. Les irrigants, tous les irrigants, ceux qui auront la sécurité des bassines mais aussi ceux, dont les plus petits, qui n'auront pas cette sécurité en prélevant dans le milieu naturel l'été doivent s'engager à changer leurs pratiques.

Comment peut-on être assez naïfs pour croire qu'un tel système pourrait fonctionner, sauf si les engagements n'en sont pas ou tellement permissifs que tous les irrigants pourront y souscrire très facilement.

Ce qui nous attend avec ce protocole, enrobé de bonnes intentions et d'autosatisfaction, sans réelles portées, c'est un risque d'immobilisme et de retard dans la mise en place d'une vraie agroécologie. Passer à côté des urgences, le danger est trop grand. Effondrement de la biodiversité, destruction des zones humides, pollution généralisée de l'eau, réchauffement climatique, manque d'autonomie alimentaire, mondialisation de l'agriculture, marchandisation du vivant, spéculation sur les matières alimentaires, déséquilibres planétaires, pillage des ressources...

Nous avons une responsabilité importante, avec les décisions d'aujourd'hui, souhaite-t-on engager la société dans la bonne voie ?

Le président de la région Nouvelle-Aquitaine, Mr Rousset, a mis des "lignes rouges", à notre avis elles sont toujours d'actualité :

- Une agriculture pour le territoire et par le territoire,
- Une autonomie maximum en ne privilégiant pas les exportations au détriment des productions locales pour une gestion intégrée des exploitations agricoles,
- La reconquête des écosystèmes et la diminution des pesticides conformément au travail d'Ecobiose,
- Une vigilance sur les effets du changement climatique conformément aux études AcclimaTerra,
- Des économies d'eau et une répartition équitable avec un plafonnement des volumes par exploitation.

Le collectif Bassines Non Merci s'oppose à la mise en place de ce protocole.

Pour les conditions insatisfaisantes de la procédure, rapidité, transparence, intervenants...

Pour les objectifs, actions et engagements largement insuffisants.

Pour mettre en place un véritable projet de territoire.

Le Collectif citoyen reste mobilisé

Bassines Non Merci donnera plusieurs rendez-vous aux citoyens dans les prochaines semaines. En attendant, nous invitons d'ores et déjà les citoyens à réserver la date du 18 décembre pour une action à Niort. Pour information : la mairie d'Amuré organise le 11 décembre une réunion publique ouverte à tous les citoyens concernant le protocole (salle des fêtes) ; une marche pour le Climat est organisée à Niort le 8 décembre.

Pièces jointes :

- Avis du collectif sur le protocole
- Analyse du protocole